

# Orléans → Vivre sa ville

**ÉVÈNEMENT** ■ Près de 6.000 participants attendus le dimanche 2 octobre dans les rues d'Olivet

## Ce qu'il faut savoir sur les Foulées roses

À un peu plus de dix jours de la deuxième édition des Foulées roses, les inscriptions affluent. Des nouveautés figurent au programme du week-end.

Nicolas Da Cunha

nicolas.docunha@centrefrance.com

Le compte à rebours est lancé. Les Foulées roses, parrainées par Nordine Attab, coach sportif et chroniqueur dans l'émission « Le Magazine de la santé », investiront Olivet les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre. L'objectif est de sensibiliser les participants sur l'importance de l'activité physique dans la prévention et le traitement des cancers.

La mobilisation de 2015 (3.400 participants) avait permis de verser 28.500 euros à la Ligue contre le cancer. Avec l'édition 2016, le compteur devrait grimper, un peu plus encore, au regard des premières inscriptions. Hier, en fin d'après-midi, 2.442 coureurs avaient déjà retenu leur dossard.

**1 Des courses pour enfants, la nouveauté.** Elles ont été calées le samedi matin. Trois épreuves,



**OCTOBRE ROSE.** Un 5 km et un 9,6 km figurent au programme des Foulées roses qui devraient battre un record d'affluence.

trois distances attendent les jeunes de 6 à 13 ans : 800 mètres (6-9 ans, 10 h 30), 1.600 mètres (10-11 ans, 10 h 45) et 12-13 ans (12-13 ans, 11 h 15). Ces courses gratuites seront limitées à 100 participants. Certificat médical et autorisation parentale obligatoires.

**2 Des conférences le samedi après-midi.** Elles avaient été organisées, l'année dernière, le samedi matin. Cette fois, les conférences, animées par des médecins de la clinique de L'Archette, se tiendront le samedi après-midi dans le gymnase du Larry. Elles traiteront de la

prévention et du dépistage du cancer du sein ; de la prédisposition génétique dans le cancer du sein, et l'ensemble des soins et soutien au malade dans la prise en charge du cancer.

**3 Course et marche.** Près de 6.000 participants devraient franchir, le dimanche matin, la ligne

de départ de la deuxième édition des Foulées roses. 4.000 coureurs, 2.000 marcheurs. Si en 2015, une seule distance avait été proposée, le dimanche 2 octobre, un 9,6 km (10 h 30) figurera au programme en complément d'un 5 km (10 h 45). Autre nouveauté : tous les participants connaîtront, précisément, le chrono de leur course.

Pour éviter de trop nombreux ralentissements sur les premiers kilomètres de l'épreuve, le parcours a été revu. Après le départ devant la clinique de L'Archette, les coureurs fileront directement sur le boulevard Victor-Hugo.

Les marcheurs, eux, auront la possibilité de choisir entre 2,5 km et 5 km. Les départs s'effectueront entre 10 heures et 11 heures. Pas de certificat médical nécessaire.

**4 Séances d'entraînement.** Pour préparer l'épreuve du 2 octobre, une session d'entraînement mixte est organisée par Top Chrono le jeudi 22 septembre à 19 h 15, au pont George-V ; des sessions mixtes avec Entr'elles, les vendredis 23 et

30 septembre à 19 heures et le samedi 24 septembre à 9 h 15 au départ de la salle de sport à Olivet. Une dernière session, Girls run, est prévue avec Top Chrono le jeudi 29 septembre à 18 h 30 au pont George-V.

**5 Infos pratiques.** Pour éviter les files d'attente le dimanche matin, il sera possible de retirer son dossard du mardi 27 au vendredi 30 septembre de 9 heures à 17 heures à L'Archette. La veille de la course, une permanence sera également assurée au gymnase du Larry.

Par ailleurs, le jour J, en raison des mesures de sécurité renforcées, il ne sera pas possible d'approcher le périmètre de L'Archette avec son véhicule. Les organisateurs conseillent de stationner sa voiture sur les parkings du centre-ville ou sur celui d'Auchan. Les coureurs pourront rejoindre la zone de départ en tram ou en marchant moins d'un kilomètre sur le chemin aménagé le long de la RD 2020. ■

**Inscriptions.** Sur le site Internet [fouleesroses.olivet.fr](http://fouleesroses.olivet.fr)  
Tarif : 10 euros quelle que soit la distance (+1 € de frais d'inscription).